



COMITÉ DES PRODUITS

Soixante-quatorzième session

10-12 mars 2021

COVID-19, MARCHÉS AGRICOLES, ÉCHANGES COMMERCIAUX ET ACTION DE LA FAO

Résumé

La pandémie de covid-19 et les mesures prises pour enrayer sa propagation ont eu des répercussions aussi bien sur le système commercial mondial que sur les chaînes d'approvisionnement et la demande alimentaire intérieure et internationales. En réponse aux préoccupations concernant la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments exprimées au niveau mondial, de nombreux pays ont immédiatement mis en place des mesures politiques visant à limiter les éventuelles incidences négatives sur leurs marchés agricoles, leurs producteurs et leurs consommateurs.

Malgré quelques perturbations, les marchés de denrées alimentaires et le commerce agricole mondiaux se sont montrés résilients face à la crise de la covid-19. Les échanges commerciaux agricoles ne se sont pas interrompus, les marchés mondiaux sont toujours bien approvisionnés et les perspectives sont favorables, au moins en ce qui concerne les produits alimentaires de base. Toutes les conséquences économiques et sociales ne se sont pas encore fait sentir, car tant que la maladie continue de se propager, elle sera une importante source d'incertitude sur les marchés et aura donc des incidences sur la demande et l'offre de produits alimentaires et agricoles.

Depuis le début de la pandémie de covid-19, la FAO a joué un rôle actif en s'attaquant aux divers problèmes que pose la pandémie et elle continuera à contribuer à l'atténuation de ses incidences immédiates tout en travaillant avec tous les partenaires au renforcement de la productivité et de la résilience des systèmes agroalimentaires à long terme, dans le cadre de son Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 qui a été lancé en juillet 2020.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à :

- prendre note des répercussions de la covid-19 sur les marchés et le commerce agricoles et de la grande incertitude régnant autour de l'avenir, qui dépend de l'évolution de la pandémie et de la reprise de l'économie mondiale;
- donner des indications sur les activités de la FAO visant à atténuer les incidences immédiates de la covid-19 et à renforcer dans le même temps la productivité et la résilience des systèmes agroalimentaires à long terme.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat du Comité des produits
Division des marchés et du commerce
Adresse électronique: FAO-CCP@fao.org

I. Informations générales

1. La crise de la pandémie de covid-19 a eu des répercussions sans précédent sur tous les aspects de la vie humaine. Toutes les conséquences économiques et sociales ne se sont pas encore fait sentir, car la maladie continue de se propager dans toutes les régions, dans le monde entier.
2. Outre le nombre de victimes et le fait que les services de santé soient débordés, le virus et les mesures prises pour enrayer sa propagation ont provoqué une profonde récession économique au niveau mondial et ont fait augmenter la pauvreté extrême et l'insécurité alimentaire aiguë et chronique, anéantissant ainsi les progrès accomplis ces dernières décennies.
3. Dans sa Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale de janvier 2021, le Fonds monétaire international (FMI) estimait que l'économie mondiale devrait se contracter de 3,5 pour cent en 2020¹. Les économies des pays développés devraient se contracter de 4,9 pour cent en glissement annuel et celles des marchés émergents et des pays en développement de 2,4 pour cent.
4. L'approbation récente de plusieurs vaccins a éveillé l'espoir d'un tournant dans la pandémie, mais de nouvelles vagues d'infection et de nouveaux variants du virus rendent les perspectives de l'économie pour 2021-2022 exceptionnellement incertaines. Le FMI prévoit une croissance de l'économie mondiale de 5,5 pour cent en 2021 et de 4.2 pour cent en 2022, mais la vigueur de la reprise devrait fortement varier d'un pays à l'autre, en fonction de leur accès aux soins médicaux, de l'efficacité du soutien politique, de leur exposition aux répercussions de la pandémie et de leurs caractéristiques structurelles au début de la crise.
5. Les nouvelles vagues de contamination ont entraîné de nouvelles restrictions et, donc, de nouvelles difficultés économiques dans un contexte où la sécurité alimentaire et la nutrition sont déjà fragiles au niveau mondial. Les campagnes de vaccination massive pourraient à terme rendre moins nécessaires les restrictions qui sont préjudiciables sur le plan économique, mais le fait que les pays à faible revenu n'aient qu'un accès limité au vaccin signifie qu'ils n'atteindront pas l'immunité collective en 2021.
6. Les marchés mondiaux devraient commencer à se remettre des effets du virus et de la récession économique en 2021. Toutefois, à court terme, les mesures prises au niveau mondial pour endiguer la crise de la covid-19 ont eu des incidences sur la demande et l'offre de produits agricoles et alimentaires et la pandémie va continuer d'alimenter la grande incertitude qui entoure les marchés.
7. Le suivi de l'action menée aux niveaux des marchés et des politiques face à la covid-19 a permis de constater que les systèmes agroalimentaires s'étaient avérés plus résilients que d'autres secteurs de l'économie, car ils ont été exemptés de certaines mesures de restriction et ont bénéficié de politiques qui visaient à assurer le bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement et des marchés alimentaires. Toutefois, l'insécurité alimentaire chronique et aiguë devrait augmenter, principalement en raison du ralentissement de l'activité économique, qui touche plus durement les groupes les plus vulnérables sous l'effet du recul de l'emploi, des revenus et des envois de fonds depuis l'étranger.
8. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020* estimait que, en fonction du scénario de croissance économique, entre 83 et 132 millions de personnes pourraient tomber en situation de sous-alimentation chronique dans le monde en 2020, à cause de la pandémie de covid-19².

¹ FMI (2021): Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale. Janvier 2021.

<https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2021/01/26/2021-world-economic-outlook-update>.

² FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO. <http://www.fao.org/documents/card/en/c/ca9692fr>.

II. Évolution des marchés de produits agricoles

9. La covid-19 a provoqué une double crise sur les marchés des produits, qui a touché aussi bien l'offre que la demande. Du côté de l'offre, les avis divergeaient quant à la durée des secousses occasionnées, à leur influence sur les marchés intérieurs et internationaux et aux mesures à prendre pour atténuer du mieux possible leurs retombées. S'agissant de la demande, l'avis général était initialement que la demande et la croissance du commerce agricoles ralentiraient en raison de la contraction de l'activité économique, de la hausse du chômage et des pertes de revenus.

10. Les efforts déployés par les gouvernements dans le monde entier pour faire en sorte que les marchés agricoles restent ouverts et que les échanges de denrées alimentaires se poursuivent de manière fluide ont contribué à la remarquable résilience des marchés de produits agricoles. Toutefois, dans de nombreux pays en développement, des perturbations sont apparues aux niveaux national et régional et continuent de causer des difficultés.

11. Les marchés de produits alimentaires ont été confrontés à des incertitudes majeures liées à la covid-19, qui s'ajoutent aux problèmes créés par la peste porcine africaine, la crise du criquet pèlerin et l'augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes. Néanmoins, les marchés mondiaux sont restés bien approvisionnés et les perspectives sont favorables, au moins en ce qui concerne les produits alimentaires de base. À titre d'exemple, on estime que la production, l'utilisation et le commerce des céréales ont tous trois augmenté en 2019-2020 par rapport aux années antérieures et qu'ils devraient continuer de croître en 2020-2021 (tableau 1)³.

Tableau 1: Situation du marché mondial des céréales

Marché mondial des céréales						
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 estimations	2020-2021 prévisions	
					Estimations précédentes (3 déc. 2020)	Dernières estimations (4 févr. 2021)
<i>(millions de tonnes)</i>						
Production	2 661,3	2 693,6	2 647,8	2 707,9	2 741,7	2 744,3
Disponibilités	3 449,0	3 516,2	3 504,5	3 540,4	3 614,2	3 564,2
Utilisation	2 624,2	2 654,1	2 689,2	2 709,7	2 744,4	2 761,4
Commerce	407,7	423,8	412,1	440,1	454,6	465,2
Stocks de clôture	822,6	856,8	832,5	819,9	866,4	802,1
<i>(pour cent)</i>						
Rapport stocks/utilisation au niveau mondial	31,0	31,9	30,7	29,7	30,7	28,3
Rapport stocks/utilisation totale des principaux exportateurs	17,8	18,3	18,9	18,1	18,0	17,2

Source: Bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales. 4 février 2021.

<http://www.fao.org/worldfoodsituation/csdb/en/>.

12. La pandémie a eu davantage de répercussions sur les produits de base autres que les céréales. En 2019-2020, la demande d'oléagineux dans les secteurs alimentaires et non alimentaires a stagné en raison de la covid-19 et la consommation de sucre a baissé à la suite du confinement et des mesures d'enrayement. S'agissant des produits laitiers, les prix internationaux, mesurés au moyen de l'indice

³ Bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales. 4 février 2021.

<http://www.fao.org/worldfoodsituation/csdb/fr/>.

FAO des prix des produits laitiers, ont chuté entre février et mai 2020, en grande partie sous l'effet d'un ralentissement de la demande mondiale à l'importation dû à des goulets d'étranglement logistiques, à la baisse des ventes dans les services de restauration et à l'incertitude du marché. En ce qui concerne la viande, le rythme de croissance de la production de tous les types de viande a été modéré par des perturbations dues à la pandémie et les limites de production mises en place par les producteurs afin d'équilibrer l'offre dans un contexte de demande incertaine, malgré les mesures d'incitation destinées au secteur mises en place par les gouvernements. De même, les activités de pêche ont globalement diminué sous l'effet des restrictions liées à la covid-19 imposées aux équipages des navires de pêche et de mauvaises conditions sur les marchés. On estime que l'offre, la consommation et les revenus tirés des échanges de poisson ont tous reculé en 2020, car les mesures d'enrayement ont eu des incidences sur la demande, la logistique, les prix, le travail et la planification des activités commerciales. La production aquacole mondiale devrait baisser pour la première fois depuis de nombreuses années⁴.

13. Les effets de la pandémie sur les marchés ont en particulier provoqué dans le secteur des pêches de profonds changements, dont nombre d'entre eux devraient se pérenniser sur le long terme. Les prix cumulés de la plupart des espèces commercialisées pour 2020, tels que mesurés dans l'indice des prix du poisson, sont en baisse par rapport à l'année dernière. Le poids des ventes au détail s'est considérablement accru au détriment des services de restauration, car le secteur de l'hôtellerie est resté au ralenti. Les consommateurs, qui essaient de se rendre le moins possible dans les épiceries et qui s'inquiètent de futurs confinements, ont fait évoluer leurs préférences en matière de produits de la mer, se tournant vers les produits préparés ou en conserve. La demande de poisson frais a, quant à elle, décliné. Le fléchissement économique et la hausse du chômage ont des conséquences sur les revenus des ménages, ce qui affaiblit la demande de produits de luxe tels que le homard⁵.

14. L'indice FAO des prix des produits alimentaires a reculé entre janvier et mai 2020, probablement en raison du déclenchement de la pandémie. Depuis mai 2020, l'indice FAO des prix des produits alimentaires progresse. Il s'est établi en moyenne à 107,5 points en décembre 2020. Sur l'ensemble de l'année 2020, l'indice annuel des prix des produits alimentaires a atteint son plus haut niveau depuis trois ans avec 97,9 points, soit 3,1 pour cent de plus qu'en 2019, mais un niveau toujours bien en dessous de son niveau record de 131,9 points enregistré en 2011 (figure 1)⁶.

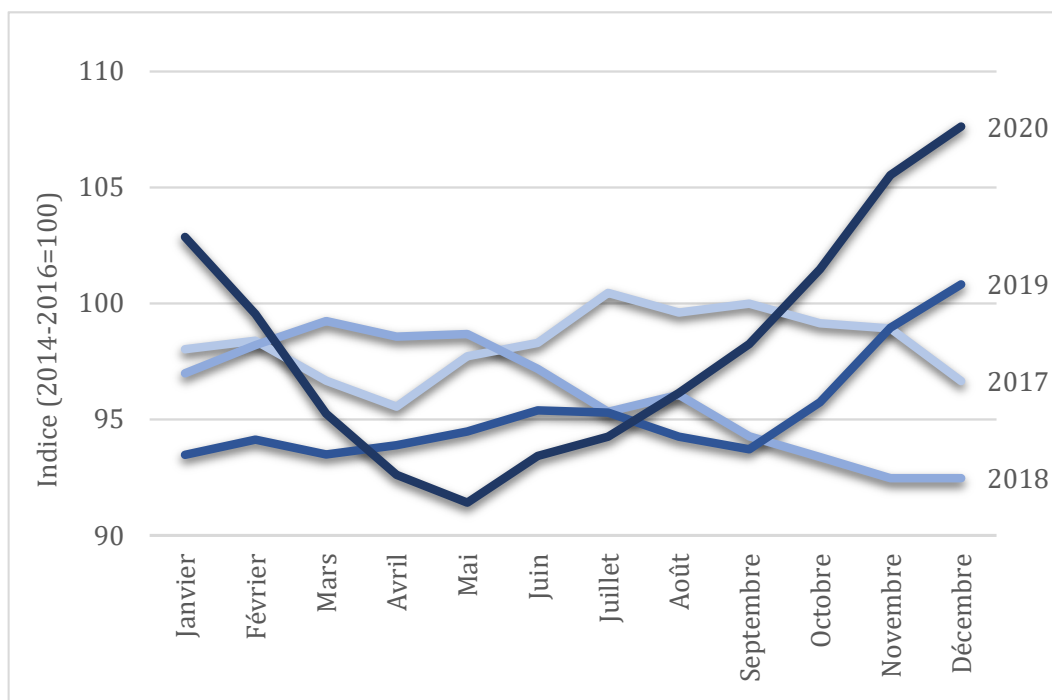
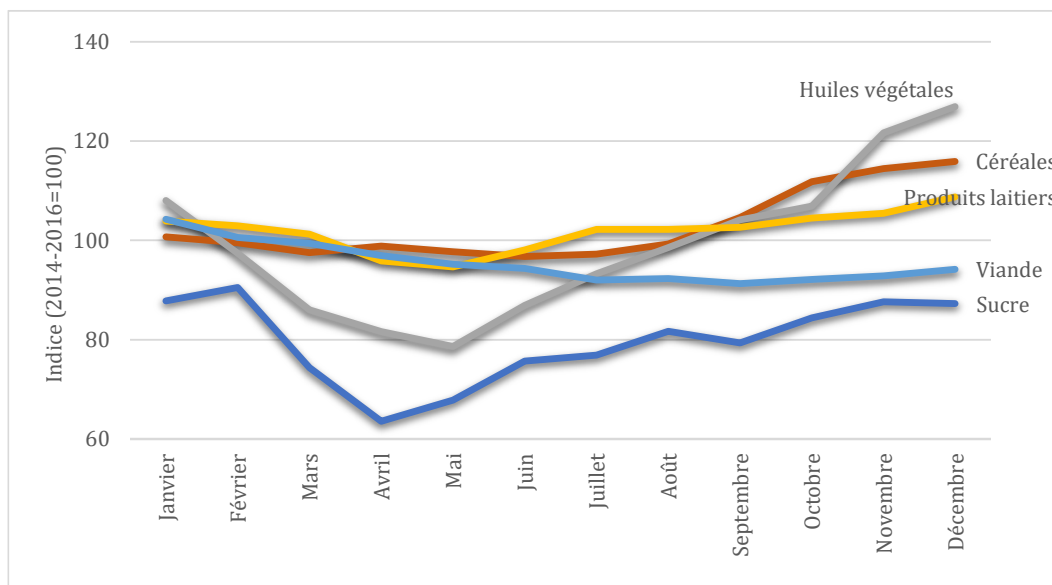
15. Parmi les sous-indices de l'indice des prix des produits alimentaires (figure 2), les prix du sucre et des huiles végétales ont baissé rapidement début 2020, mais ont fortement rebondi au deuxième semestre. En comparaison, les fluctuations des sous-indices des céréales, des produits laitiers et de la viande ont été moins prononcées au premier semestre 2020. Sur l'ensemble de l'année 2020, l'indice FAO des prix des céréales a progressé de 6,6 pour cent par rapport à la moyenne de 2019 et a atteint sa moyenne annuelle la plus élevée depuis 2014. L'indice FAO des prix des huiles végétales était en hausse de 19,1 pour cent par rapport à 2019 et a enregistré son niveau le plus haut depuis trois ans. L'indice FAO des prix des produits laitiers et l'indice FAO des prix de la viande ont tous deux reculé par rapport à 2019 (de 1,0 et 4,5 pour cent, respectivement). L'indice FAO des prix du sucre a gagné 1,1 pour cent par rapport à 2019, sous l'effet d'un resserrement du marché mondial du sucre en 2020⁷.

⁴ FAO. 2020. Perspectives de l'alimentation – Rapport bisannuel sur les marchés alimentaires mondiaux. Novembre 2020. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb1993en>.

⁵ FAO. 2020. Perspectives de l'alimentation – Rapport bisannuel sur les marchés alimentaires mondiaux. Novembre 2020. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb1993en>.

⁶ Indice FAO des prix des produits alimentaires. <http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/> (consulté en janvier 2021).

⁷ Indice FAO des prix des produits alimentaires. <http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/> (consulté en janvier 2021).

Figure 1: Indice FAO des prix des produits alimentaires (2014-2016=100)**Figure 2: Sous-indices de l'indice FAO des prix des produits alimentaires (2014-2016=100)**

Source: Indice FAO des prix des produits alimentaires.

<http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/> (janvier 2021).

16. La pandémie de covid-19 va continuer d'alimenter l'incertitude sur les marchés. Des projections récentes de la FAO indiquent que, à court terme, les mesures prises au niveau mondial pour enrayer la propagation de la maladie auraient des incidences sur la demande et l'offre de produits alimentaires et agricoles.

17. Si les hypothèses sur les perturbations dans les chaînes de valeur provoquées par la covid-19, sur la croissance et sur la reprise économiques se confirment, les pertes de revenus considérables provoquées par la pandémie pourraient avoir interrompu la croissance de la consommation alimentaire en 2020. En particulier, on estime que la demande d'huiles végétales et de produits de l'élevage a été touchée et plus sévèrement encore dans les pays à faible revenu. Il a été constaté que les répercussions

avaient été moindres sur les aliments de base, car les ménages ont tendance à dépenser une plus grande part de leur revenu, lorsque celui-ci baisse, dans les céréales, les racines, les tubercules et les légumineuses pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels. Dans un avenir proche, la prédominance des produits de base dans l'alimentation, en particulier dans les pays à faible revenu, devrait donc s'accroître en raison de la pandémie, ce qui pourrait avoir de graves conséquences sur la nutrition des populations pauvres et vulnérables.

18. Les conséquences à moyen terme sur la consommation alimentaire dépendront de la trajectoire que prendra la reprise économique dans le monde, ainsi que des incidences socioéconomiques plus larges des effets de la pandémie. La production agricole mondiale devrait augmenter de 13 pour cent entre 2017-2019 (moyenne sur trois ans) et 2029, un taux de croissance plus faible que celui enregistré pendant la décennie précédente. Toutefois, les projections à moyen terme au niveau mondial ne font pas état d'éventuelles incidences négatives sur la production alimentaire et agricole dans certains pays.

19. Une analyse pays par pays montre que les restrictions liées aux déplacements dues à la covid-19, notamment l'interdiction de franchir les frontières, ont perturbé les flux d'achats d'intrants agricoles, en particulier ceux qui sont importés, ce qui a pu avoir des incidences sur les rendements et la production. Si de nouvelles vagues d'infection conduisaient au maintien des restrictions liées aux déplacements, en particulier le franchissement des frontières, cela pourrait peser sur la production en 2021. À moyen terme, la production agricole devrait continuer de faire l'objet de changements structurels qui toucheront aussi bien la production alimentaire que la production de cultures fourragères et de bétail ces prochaines décennies. Toutefois, il semble que la covid-19 ait entraîné un ralentissement temporaire de cette transition en 2020, mais l'évolution devrait reprendre à partir de 2021.

20. Selon les prévisions à moyen terme, les prix des principaux produits agricoles devraient rester globalement stables jusqu'en 2029, car les hausses de la demande prévues devraient être compensées par des gains d'efficacité dans la production. Néanmoins, compte tenu de la nouvelle vague d'infections qui touche particulièrement durement de nombreux pays en développement et entraîne de nouveaux confinements et de nouvelles restrictions dans les pays à revenu élevé, l'échéance et l'ampleur de la reprise économique mondiale restent incertaines.

III. Évolution du commerce agricole

21. Les échanges internationaux de produits alimentaires et agricoles jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire mondiale. Or, la covid-19 et les mesures d'enrayement prises pour maîtriser sa propagation ont mis sous pression le système commercial mondial et ont eu des répercussions sur de nombreuses activités de la chaîne d'approvisionnement, notamment la production, la transformation, la logistique et la vente au détail. Les restrictions liées aux voyages et aux franchissements de frontières ont souvent créé des pénuries de main-d'œuvre agricole, ont eu des effets sur le niveau d'activité commerciale et ont limité l'accès aux intrants, notamment les semences, les engrais et les pesticides, et leur disponibilité. En outre, les segments à forte intensité de main-d'œuvre du secteur alimentaire (notamment les installations de transformation des aliments) fonctionnent à capacité réduite en raison d'arrêts et de fermetures partielles qui visent à minimiser la transmission du virus.

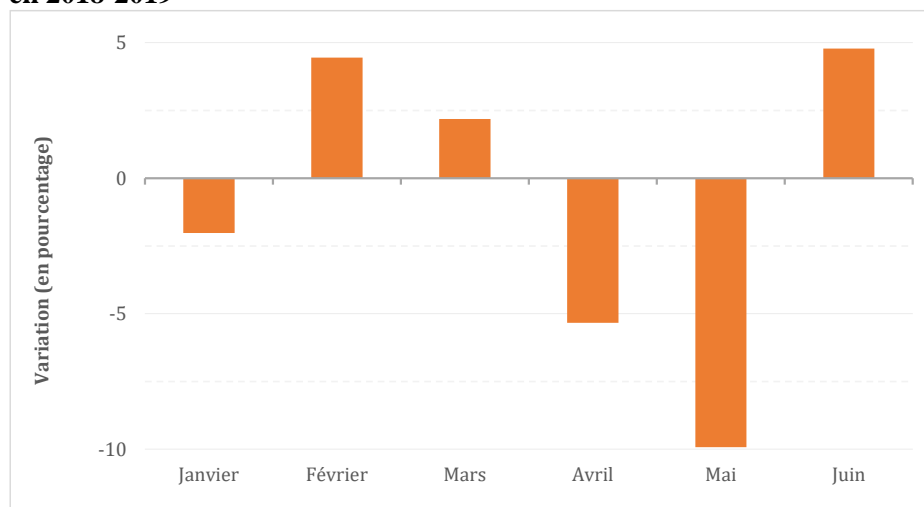
22. En ce qui concerne le secteur de la logistique, les répercussions ont été multiples et variées, en fonction du produit considéré. L'importante baisse des vols commerciaux a eu des conséquences sur la distribution de nombreuses denrées alimentaires périssables, à savoir les fruits et les légumes, et des problèmes sont également survenus dans le fret maritime et dans les ports, car dans le monde entier les pays ont modifié leurs procédures opérationnelles, qui peuvent désormais aussi bien consister à mettre en place des mesures de quarantaine qu'à demander des documents ou des inspections

complémentaires. Des perturbations ont également été signalées dans le transport par conteneurs et par camions, à la suite de réductions des opérations de service^{8,9}.

23. La récession économique mondiale qui a suivi la pandémie était associée à d'importantes baisses des revenus et des dépenses des consommateurs, qui ont eu des effets sur la demande de produits alimentaires. Les restrictions concernant les déplacements de personnes et la fermeture des restaurants et des services de restauration ont provoqué des changements rapides dans les habitudes de consommation.

24. Malgré cela, le commerce alimentaire et agricole et les chaînes de valeur mondiales ont fait preuve de résilience face à la crise de la covid-19, en particulier les produits alimentaires de base. L'évolution du commerce agricole mondial au premier semestre de 2020 par rapport à la même période en 2019 est restée limitée, mais la pandémie a tout de même eu des effets prononcés à court terme sur la structure des échanges de produits agricoles et alimentaires. Les valeurs des importations mondiales (figure 3) et le nombre de flux commerciaux (figure 4) ont considérablement reculé en avril et en mai 2020, mais ils ont rebondi dès le mois de juin. Les perturbations des échanges mondiaux d'aliments de base tels que les céréales, les graines oléagineuses, les fruits et les légumes sont restées minimales, mais les valeurs commerciales des produits dont la consommation a évolué (les boissons et le poisson, par exemple) et des produits de base non alimentaires (le coton, le tabac, les végétaux vivants et les fleurs coupées, par exemple) ont connu une baisse plus marquée lors des premiers mois de la pandémie¹⁰.

Figure 3: Variation (en pourcentage) des valeurs des importations agricoles et alimentaires au niveau mondial de janvier à juin 2020 par rapport à la moyenne des mois correspondants en 2018-2019



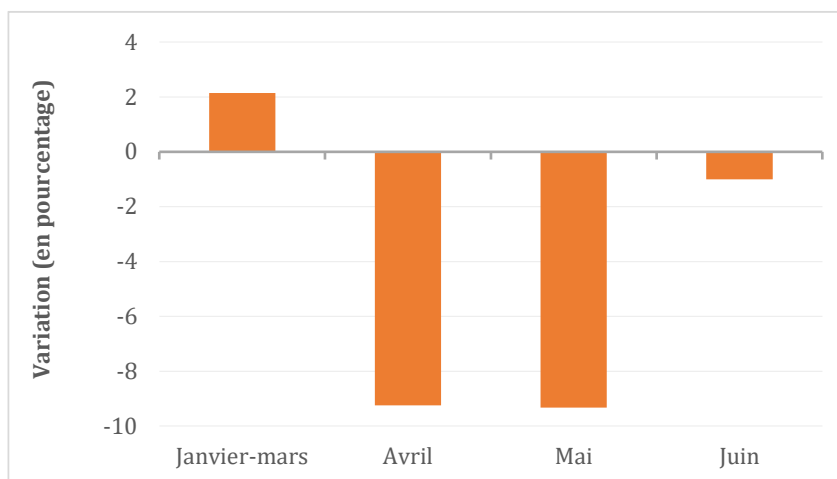
Source: FAO.

⁸ OCDE. 2020. COVID-19 and international trade: Issues and actions (La covid-19 et le commerce international: enjeux et action). Paris.

⁹ Schmidhuber, J. 2020. Covid-19: From a Global Health Crisis to a Global Food Crisis? (Covid-19: d'une crise sanitaire mondiale à une crise alimentaire mondiale?). Dans: FAO. 2020. Perspectives de l'alimentation – Rapport bisannuel sur les marchés alimentaires mondiaux. Juin 2020. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca9509en>.

¹⁰ FAO. À paraître. COVID-19 pandemic: Impacts on agricultural trade and policy responses.

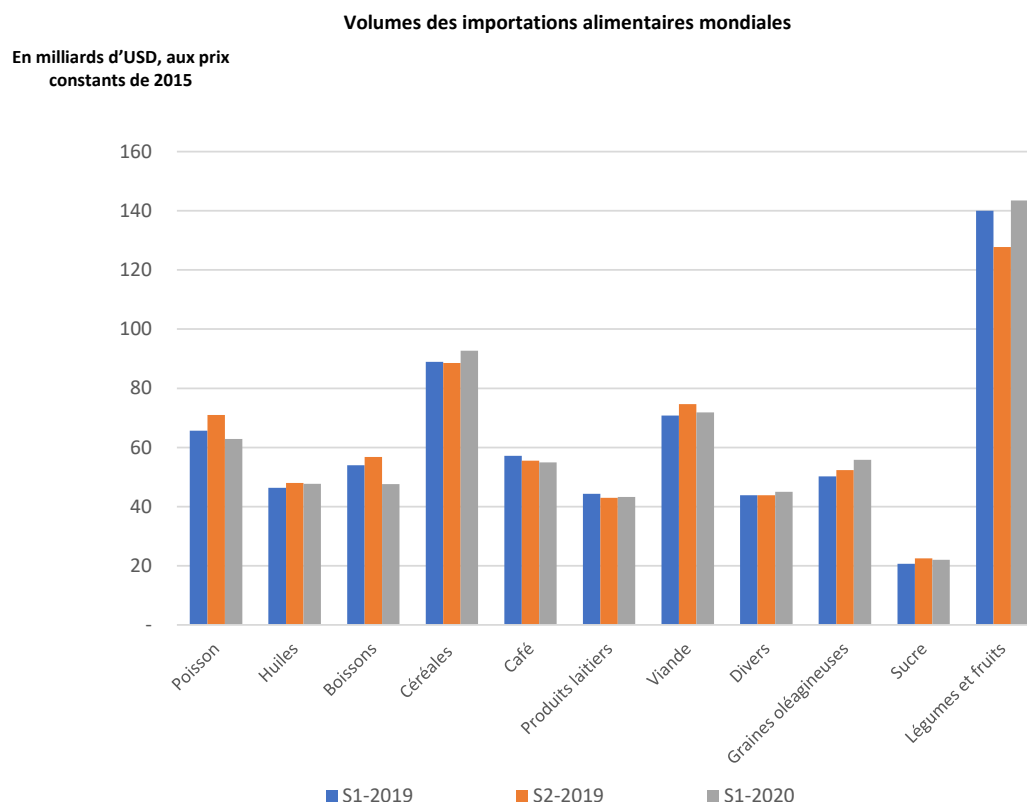
Figure 4: Variation (en pourcentage) du nombre de flux d'importation actifs de janvier à juin 2020 par rapport à la moyenne à la même période en 2018-2019



Source: FAO.

25. Globalement, les échanges mondiaux de denrées alimentaires au premier semestre de 2020 ont enregistré une légère hausse par rapport à leur niveau à la même période en 2019. Les importations de denrées alimentaires de base comme les céréales, les graines oléagineuses, le sucre et les fruits et légumes ont augmenté au premier semestre 2020, aussi bien en termes de valeur que de volume (figure 5). Toutefois, les importations d'autres produits alimentaires, à savoir les produits présentant une très grande élasticité par rapport au revenu, notamment les boissons et le poisson, ont diminué.

Figure 5: Volumes des importations alimentaires au niveau mondial (en milliards d'USD, aux prix constants de 2015)



Précisions concernant les mots clés

Poisson: poisson, crustacés, mollusques et préparations à base de ces produits

Huiles: huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale

Boissons: boissons

Céréales: céréales et préparations à base de céréales

Café: café, thé, cacao, épices et produits fabriqués à partir de ces produits

Produits laitiers: produits laitiers et œufs

Viande: viande et préparations à base de viande

Divers: divers produits et préparations comestibles

Graines oléagineuses: graines oléagineuses et fruits oléagineux

Sucre: sucre, préparations à base de sucre et miel

Légumes et fruits: légumes et fruits

Note: S1 indique le premier semestre d'une année, S2 le second semestre.

Source: FAO. 2020. Perspectives de l'alimentation – Rapport bisannuel sur les marchés alimentaires mondiaux. Novembre 2020. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb1993en>.

26. La pandémie et ses effets sur les chaînes de valeur agricoles et le système commercial mondial ont suscité des inquiétudes quant à la sécurité alimentaire et à la sécurité sanitaire des aliments dans le monde entier. De nombreux pays ont immédiatement mis en place des mesures politiques pour atténuer les éventuels effets négatifs sur leurs marchés agricoles. La plupart des interventions en matière de politiques étaient temporaires et consistaient à appliquer un large ensemble de mesures, notamment des restrictions à l'exportation, la diminution des obstacles à l'importation et des mesures nationales.

27. Certains grands pays exportateurs ont imposé des interdictions d'exporter ou des quotas sur des produits de base spécifiques, notamment le blé et la farine de blé, l'objectif étant de garantir des approvisionnements suffisants pour les consommateurs nationaux et des prix stables. Ces mesures étaient en général limitées et de courte durée. De telles mesures peuvent fragiliser l'équilibre entre la demande et l'offre alimentaires mondiales, en particulier si elles sont mises en œuvre par des acteurs

importants des marchés mondiaux des produits alimentaires. Lors de la crise mondiale des prix des denrées alimentaires de 2007-2008, des interdictions d'exporter dictées par la panique et une augmentation rapide des achats destinés aux stocks alimentaires due à des facilités d'importation ont aggravé la volatilité des prix. Ces mesures ont eu des conséquences qui se sont avérées désastreuses, en particulier pour les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV).

28. Depuis le début de la pandémie, la FAO insiste sur le fait qu'il est important de laisser les marchés ouverts et de s'assurer de la fluidité des échanges et du bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement, afin d'éviter que la pandémie ne provoque une crise mondiale de sécurité alimentaire. Le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) et le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) ont par exemple joué un rôle crucial lors de la pandémie en fournissant en temps utile des données et des informations précieuses sur les marchés agricoles mondiaux, ce qui a permis de prendre des décisions stratégiques éclairées.

29. Du côté des importations, quelques pays ont imposé des restrictions aux importations ou ont exigé des certificats attestant que les résultats des tests de dépistage de la covid-19 effectués sur la cargaison étaient négatifs. Dans la plupart des cas, ces mesures n'ont été appliquées que temporairement. Afin de s'assurer de la disponibilité des denrées alimentaires essentielles et de contenir d'éventuelles hausses des prix alimentaires, de nombreux pays ont assoupli leurs mesures de restrictions aux importations en vigueur, notamment les droits de douane et les réglementations techniques. De même, certains pays ont provisoirement assoupli les mesures relatives aux produits alimentaires constituant des obstacles techniques au commerce (OTC), notamment les exigences et les normes en matière de contenu et d'étiquetage.

30. En outre, plusieurs pays ont assoupli et amélioré l'efficacité des procédures ayant trait aux échanges et ont mis en œuvre des mesures visant à faciliter les flux de biens agricoles et de denrées alimentaires. Étant donné que les mesures visant à enrayer la covid-19, notamment l'obligation de fournir des certificats et d'autres licences ou agréments pour commercialiser des produits agricoles, entravent les opérations commerciales, les gouvernements ont mis en place des mesures qui permettent d'accepter provisoirement les certificats phytosanitaires et vétérinaires sous forme électronique et ont simplifié les procédures relatives aux licences d'importation de certains produits¹¹.

31. Les mesures prises pour aider les producteurs et d'autres acteurs de la chaîne de valeur étaient différentes selon les pays. Dans les pays à revenu élevé, les politiques avaient pour objectif principal de protéger les revenus des agriculteurs et des transformateurs, en leur proposant des transferts monétaires directs ou des prêts, et de promouvoir les achats alimentaires aux fins de l'aide alimentaire intérieure. Elles visaient également à aider les importateurs et les exportateurs à surmonter les perturbations logistiques et commerciales au niveau international, notamment dans le cadre des programmes d'assistance par voie aérienne.

32. Certains pays en développement ont souhaité aider des groupes d'agriculteurs spécifiques en leur proposant des subventions ou des transferts directs, afin d'augmenter les réserves alimentaires (qui comprennent tant les importations que les achats intérieurs) et de s'assurer de disposer de disponibilités alimentaires suffisantes, ainsi que les consommateurs en encadrant les prix intérieurs et en prélevant sur les stocks des réserves nationales.

33. Au fur et à mesure de la propagation de la pandémie, de nombreux pays ont pris des engagements non contraignants visant à s'abstenir de mettre en place des mesures de restriction au commerce. Ces engagements politiques internationaux ont joué un rôle important dans la coordination de l'action mondiale menée contre la crise et ont dissuadé les pays de prendre des mesures unilatérales qui pourraient porter atteinte à la sécurité alimentaire dans d'autres pays¹².

¹¹ FAO. À paraître. COVID-19 pandemic: Impacts on agricultural trade and policy responses.

¹² FAO. À paraître. COVID-19 pandemic: Impacts on agricultural trade and policy responses.

IV. Action menée par la FAO pour faire face à la covid-19

34. La pandémie de covid-19 a suscité des inquiétudes généralisées quant à ses éventuelles répercussions sur les systèmes agroalimentaires, ainsi que des craintes quant à la capacité des marchés mondiaux à satisfaire les demandes alimentaires des pays dont la sécurité alimentaire des populations dépend du commerce. Dès le début de la pandémie, la FAO a joué un rôle actif et de premier plan dans le processus consistant à éclairer les décisions stratégiques en mettant en œuvre un arsenal d'outils au service des analyses des politiques et des évaluations des incidences de la covid-19 sur l'alimentation et l'agriculture, les chaînes de valeur, les prix alimentaires et la sécurité alimentaire dans le monde entier. Il s'agissait notamment de documents techniques et de documents d'orientation, de données et d'informations sur les marchés et l'évolution des politiques communiquées en temps utile, d'informations sur les calendriers des cultures et d'enseignements tirés des mesures prises pour atténuer les perturbations des systèmes alimentaires lors de crises précédentes.

35. En outre, la FAO a convoqué et participé à de nombreuses réunions et manifestations de haut niveau, afin de s'assurer que les pays considèrent que l'alimentation et l'agriculture sont des fournisseurs de services essentiels, favorisent une action coordonnée et évitent de prendre des mesures contreproductives. La FAO a également publié des déclarations communes avec d'autres organisations internationales dans le souci d'atténuer les répercussions de la covid-19 sur le commerce et les marchés alimentaires. Le 31 mars 2020, le Directeur général de la FAO et les Directeurs généraux de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont publié une déclaration commune¹³ qui exhortait les pays à ne pas mettre en place de restrictions à l'exportation et appelait à la solidarité et à la responsabilité. Le 21 avril 2020, à l'occasion de la réunion extraordinaire des ministres de l'agriculture du G20 convoquée lors de la présidence de l'Arabie saoudite, la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque mondiale et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont publié une déclaration commune¹⁴ sur la covid-19 et ses répercussions sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

36. La FAO, qui anticipe la possibilité d'une crise de la covid-19 prolongée ayant d'éventuelles graves répercussions sur les revenus, les conditions de vie et les moyens d'existence, ainsi que sur la sécurité alimentaire et la nutrition, a mené une évaluation des risques globale fondée sur une approche ascendante au deuxième trimestre de 2020. L'objectif de l'évaluation était de recenser, pays par pays et région par région, les menaces les plus probables et les plus sérieuses qui pourraient peser sur la disponibilité et l'accessibilité des aliments et sur les systèmes de production et de distribution alimentaires et agricoles à court terme et tout au long de la période de reprise. Sur la base de cette évaluation, la FAO a élaboré son Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, qui a été lancé le 14 juillet 2020. Le Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 présente un plan d'action souple et modulaire, dont le but est d'atténuer les effets immédiats de la pandémie, tout en renforçant la productivité et la résilience à long terme des systèmes agroalimentaires.

37. Le Programme comprend les sept domaines prioritaires suivants:
- a) **Plan d'intervention humanitaire mondial:** faire face aux effets de la covid-19 et préserver les moyens d'existence dans les contextes de crise alimentaire.
 - b) **Données pour éclairer la prise de décisions:** mettre à disposition des données et des analyses de qualité afin d'appuyer efficacement les politiques relatives aux systèmes alimentaires et à l'objectif Faim zéro.
 - c) **Inclusion économique et protection sociale pour réduire la pauvreté:** interventions en faveur des pauvres dans le contexte de la covid-19 pour garantir une reprise économique inclusive au lendemain de la pandémie.

¹³ Déclaration commune de M. Qu Dongyu, M. Tedros Adhanom Ghebreyesus et M. Roberto Azevedo, Directeurs généraux de la FAO, de l'OMS et de l'OMC: <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1268719/>.

¹⁴ Déclaration commune de la FAO, du FIDA, de la Banque mondiale et du PAM sur la covid-19 et ses répercussions sur la sécurité alimentaire et la nutrition. <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1272058/>.

- d) **Normes relatives au commerce et à la sécurité sanitaire des aliments:** faciliter et intensifier le commerce de produits alimentaires et agricoles pendant et après la pandémie de covid-19.
- e) **Renforcement de la résilience des petits exploitants, en vue de leur redressement:** protéger les plus vulnérables, favoriser la reprise économique et renforcer les capacités en matière de gestion des risques.
- f) **Prévenir la prochaine pandémie zoonotique:** renforcer et développer l'approche «Une seule santé» pour éviter les pandémies d'origine animale.
- g) **Transformation des systèmes alimentaires:** «Construire pour transformer» durant les phases d'intervention et de redressement.

38. En ce qui concerne la mise en œuvre du Programme, la FAO travaille avec les Membres et tous les partenaires, afin d'assurer la coordination et l'inclusion de tous et d'obtenir des résultats immédiats et pérennes. La covid-19 est un défi mondial qui appelle une action mondiale.